



Séance	Assemblée technique 50 mètres – procès-verbal
Date	20 mars 2014, 20 heures
Lieu	Cottens, Buvette du stand
Sections	Présentes : 16 avec 30 délégués Absentes : aucune
Comité	Présents : 5 = Daniel Roubaty (Président), Roland Bertschy, Frédéric Descloux, Jacques Moullet (Procès-verbal), Patrice Rossier Excusés : 2 = Stéphane Broillet, Anton Cotting
Invités	Aucuns

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• D. Roubaty salue les délégués et les remercie de consacrer du temps à cette assemblée particulièrement axée sur la formation et la relève. Il remercie également la société de Cottens qui nous reçoit ce soir.• Avec 35 votants, la majorité est fixée à 18. Pascal Piller fonctionnera comme scrutateur.	
<u>2. Procès-verbal du 21.03.2013</u> <ul style="list-style-type: none">• Le procès-verbal du 21.03.2013 a été mis à disposition sur le site internet 7 jours avant l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Formation et finale M14/M16</u> <ul style="list-style-type: none">• Lors de la finale M14/M16 de cette année, les juniors de l'équipe cantonale feront une démonstration de tir 3 positions. La date est fixée au 22 juin. On prend note du désir d'avancer un peu cette finale.• Roland Bertschy dirige ce soir un brainstorming sur le thème des cours de formation pour les jeunes. Chacun est invité à présenter ses expériences et à expliquer où la SFTS pourrait apporter son soutien aux sociétés. La SFTS n'a plus la vue d'ensemble sur les activités de formation dans les sociétés (qui fait quoi, avec quelle intensité ?). Elle veut remédier à cette situation. Malheureusement, il manque toujours un chef de relève au comité cantonal. Dans la salle, nous avons 11 personnes en charge de formation.• Comment trouver des jeunes tireurs : publication dans le journal villageois ; effet de groupe ; les jeunes appellent les jeunes ; passeport vacances ; visites/affiches dans les écoles et contacts avec les enseignants ; bonne réputation.• Aspect financier : en principe le cours de jeunes est payant (entre 20.- et 70.-) car cela motive ; certaines sociétés mettent des vestes à disposition pour une modeste location annuelle (permet d'éviter de grosses dépenses aux jeunes et la société amortit l'achat).• Ampleur du cours : il est important que le cours ne s'arrête pas au mois de juin ; l'intégration des jeunes est facilitée s'ils tirent toute la saison, aussi avec les autres membres ; il n'est pas étonnant que 90% abandonnent le tir (idem dans autres sports).• Rôle de la SFTS : proposer un plan de cours et des concours internes de sélection en vue de la finale, mettre à disposition les entraîneurs cantonaux.	



Thème

Suite ?

- Formation des tireurs : le cours de base organisé avec nos camarades vaudois (à Lonay) permet de raffermir ses connaissances techniques (position, départ du coup, vent) et didactiques, ce qui facilite ensuite le travail avec les jeunes.
- Les écoles ne doivent pas être négligées : on peut démontrer que le tir est positif pour les enfants hyperactifs ou trop distraits par les sollicitations multiples du monde actuel.
- Le président clôt le débat en soulignant qu'il n'y a pas de formule magique, mais que chacun peut et doit essayer sa recette. Il remercie tous ceux qui s'engagent pour la formation et garantissent ainsi notre avenir.

4. Programme cantonal

- Le programme et les prix sont inchangés.
- Le listing de fin de saison ne mentionne plus les tirs populaires. Le résultat du concours de société doit toujours être mentionné (subside junior).

5. Championnat cantonal 3 positions et couché

- Veuillez vérifier les adresses utilisées. Les décentralisés fédéraux se commandent directement auprès du responsable FST (R. Binz).
- Les finales auront lieu à Cottens (22.08), Rosé (23.08) et Marly (24.08).
- Le jour de la finale, le programme couché sera tiré au 10^{ème}. Il y aura une finale ISSF couché pour les vétérans.

6. Championnat de groupes

- Le programme et les prix sont inchangés. Il faut inscrire un maximum de groupes junior.
- Les finales ont lieu à Fribourg le 07.06.
- Les sociétés vérifient que tout le monde est saisi avec une licence C50m.

7. Concours fédéral de sociétés 2014 (dates)

- Il a lieu à La Roche, du 29 au 31.08, tir avancé le vendredi soir 08.08.
- A La Roche, les préparatifs vont bon train. La société se réjouit de recevoir les tireurs.

8. Concours fédéral de sociétés 2015 (lieu)

- Il aura lieu à Corpataux. On prévoit plus de jours de tir vu que le stand est petit.
- Cordast annonce qu'elle ne pourra pas assumer l'organisation en 2017. Schmitt en prendra sa place.

9. Tir de match et relève

- Suite à la dissolution du GMF, la SFTS s'occupe des délégations aux matches. Les tireurs sont invités à répondre présent, quel que soit leur niveau de performance. M. Zürcher sera la personne de contact.
- Le plan d'entraînement de la relève cantonale suivra. Les sociétés qui désirent une visite de l'entraîneur (de préférence le samedi) sont invitées à se manifester au plus vite.
- Un camp de tir C10m et C50m est prévu les 12-13.07. Indications suivront.

10. Calendrier C50m

- Le calendrier corrigé ce soir sera disponible sur le site internet ces prochains jours.

11. Propositions et divers

- Il n'y a pas de propositions du comité ou des sociétés.
- Merci à tous pour l'active participation, et l'intéressante discussion sur la formation.

La séance est clôturée à 21 heures 25

Jacques Moullet, Secrétaire